VIVRE A BAZOCHES

Flash infos Décembre 2023

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

En cette fin d'année 2023, je vous fais un point, avec mes conseillers, sur l'évolution des projets de notre commune.

Tout d'abord, pour les propriétaires, vous avez reçu votre taxe foncière. L'Etat, dans la loi de finances adoptée en 2022 pour l'année 2023, a revalorisé son montant de 7,10%. C'est donc l'Etat, et lui seul, qui a décidé de cette hausse et non la commune de Bazoches. L'Etat, en supprimant la taxe d'habitation, sans aucune concertation avec les collectivités, a transféré une partie de ce manque à gagner sur les propriétaires. Tout comme vous, je n'aime pas les hausses d'impôts. Je compte poursuivre les efforts dans ce sens et maintenir le bon équilibre financier de la commune.

D'autre part, je vous avais informé l'année dernière que notre priorité était de finir les travaux en cours (la place et la rue ferrée). Aujourd'hui ceux-ci sont en bonne voie d'achèvement.

Aussi, en lien avec les priorités gouvernementales, il nous est imposé de réfléchir à des économies d'énergies. Ainsi :

- une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un chauffage par géothermie ;
- des devis ont été demandés pour le changement des vieilles portes et fenêtres (écoles, mairie, salle polyvalente) et le remplacement des 3 chaudières à gaz (datant de plus de 25 ans) ;
- l'éclairage des rues passera progressivement en lampes LED.

Nous faisons les demandes de subventions (département, région et Etat) pour accompagner ces projets afin qu'ils deviennent réalisables.

Enfin, pour le bien-être de tous dans le village, je vous demande d'être plus respectueux de notre environnement et de notre cadre de vie (déjections canines, stationnement sur les trottoirs, nettoyage des abords...).

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, passez de bons moments en famille.

Jean Luc Chaplot

Flash mai 2023.indd 1 11/12/2023 22:55:20

MAIRIE

Travaux

Pour les travaux du parking de l'Eglise, de la place et du chemin de la Voie luçon, les appels d'offres auprès des entreprises ont été lancés début d'année 2023, suite à l'acceptation du contrat rural de 500 000 € de la région et du département.

L'ouverture des plis s'est faite le 13 mars 2023 par la commission des finances. C'est l'entreprise GOUVERNE, la mieux disante, qui a été retenue suite à l'analyse des différentes offres.

Sa proposition rentre tout à fait dans les critères de sélection. Le prix des travaux ne dépasse pas la somme retenue du contrat rural.

Parking côté nord de l'Église

Juillet 2023 : réalisation des travaux de mise en chantier

Pour joindre la mairie :

Ouverture au public :

- lundi 14h à 18h
- jeudi 14h à 18h
- vendredi 13h30 à 18h

Contact (nouveau mail) :

- bazoches.mairie@outlook.fr
- 01 60 67 14 36.

Permanence du maire :

- Les vendredis : de 17h à 18h

Voie Luçon

Rénovation des compteurs individuels sur la conduite d'eau par le gestionnaire S2E.

Juillet 2023 : Réfection de la chaussée.

Rue Ferrée

Rénovation des compteurs individuels sur la conduite d'eau en juin 2023 par le gestionnaire S2E.

Remplacement des conduites d'eau en octobre / novembre 2023 avant la réfection de la chaussée en 2024.

Place

Rénovation des conduites d'eau sur la place de l'Eglise courant octobre / novembre 2023.

Adressage

Jusqu'ici imposé aux communes de plus de 2000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes par la loi 3DS.

La mairie a donc procédé à la **dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits.** Ce repérage permettra la localisation des lieux pour les services de secours, la poste, les livraisons, le raccordement de la fibre…

Le numérotage des maisons a été exécuté par arrêté du Maire (environ 500 adresses).

Ces données seront versées dans des «bases adresses locales » (BAL) qui viendront alimenter la «Base Adresse Nationale ».

Station d'épuration

Le schéma directeur d'assainissement a mis en évidence un problème de débordement du réseau de collecte concernant l'eau de pluie et les eaux usées non traitées, déversées vers le milieu naturel.

La SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration)[1] nous met en garde car :

- un **bassin d'orage** doit être réalisé pour éviter tout débordement ;
- notre station est **vieillissante** (40 ans).

Le fonctionnement de la station doit donc être revu. Elle serait sous - dimensionnée.

Ainsi, en juillet 2023, la SATESE et la police de l'eau nous ont imposé une étude pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

Suite à un appel d'offres en octobre 2023, la société SETEC HYDRATEC a été retenue en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'étude, très onéreuse, sera prise en charge à 70 % par le Département et l'Agence de l'eau Seine -Normandie.

1 service de la DDT du Département de Seine-et-Marne

Avec la loi NOTRe, la communauté de communes du Bassée-Montois doit reprendre la compétence de l'assainissement au 1er Janvier 2026.

Elle assurera donc la gestion budgétaire et les travaux d'investissement.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ?

Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, n'hésitez pas à contacter le **conseiller SURE** de la Communauté de communes du Bassée-Montois. Il vous **accompagne** pour la rénovation de votre habitat afin de vous faire réaliser des économies d'énergie :

- choix des travaux et des matériaux adaptés à votre bâti
- mobilisation des aides financières
- compréhension des nouvelles règle en matière de performance énergétique
- choix des artisans locaux

Ce sont des conseils neutres, **gratuits** et indépendants.

- sure@cc-basseemontois.fr
- 01 60 67 09 76

SURE
SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

INFOS PRATIQUES

Commercants ambulants

Tous les jeudis à 12h30 :

Passage de la boucherie chevaline Braytoise sur la place.

Tous les 15 jours, le vendredi matin :

Passage de la camionette du traiteur Patifrais (agence de Sens) avec possibilité de commande.

- Wendy : 06 37 68 40 68

Boulangerie

Tous les jours, de 7h à 13h

(fermé le lundi)

- Deborah : 01 60 67 14 34

VIE DE LA COMMUNE

Association Fête et Loisirs

Le **19 janvier 2023** a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'association Fêtes et Loisirs.

Au cours de celle-ci, le bureau en place, présidé par Sandy Desabres a démissionné.

Une nouvelle équipe, présidée par Isabelle Potage, a pris le relais afin de faire perdurer les animations essentielles à la vie d'un village.

Aujourd'hui, pour sa pérennité, l'association a grand besoin d'aide et recherche des membres.

- Vous aimez l'ambiance conviviale de la fête de la St-Jean ?
- Vous appréciez la fête de Noël où votre enfant reçoit un cadeau de la commune ?
- Vous exposez à la brocante ou aimez-y flâner ?
- Vous avez des idées à proposer ?

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Le bureau de Fêtes et Loisirs :

- Isabelle Potage : Présidente
- Cindy Guizouarn Secrétaire
- Estelle Recrosio : Trésorière

Isabelle Potage, Présidente

▶ 06.87.66.19.82

Scéne de Noël installée par Fêtes & Loisirs

Amitiés Bazochoises

Clap de fin pour l'association Amitiés Bazochoises qui a été dissoute en **février 2023**.

Un grand merci à Sonia Rousseau, dernière Présidente, pour ses années d'engagement et pour le don fait à l'association "Fêtes et Loisirs" et à la coopérative scolaire.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mardi après-midi, de 16h à 18h.

Elle est située au 1er étage au-dessus de la salle des fêtes et l'accès est gratuit.

Si vous êtes intéressé(e) par un autre créneau, n'hésitez pas à contacter les responsables.

Contact

▶ Florence Perrigot : 01 75 87 90 24

▶ Dominique Piquois : 01 64 01 17 65

UNE ASSOCIATION BAZOCHOISE

TENNIS-CLUB

Le court de tennis a été construit en **1992** après l'obtention d'un contrat rural signé entre le Conseil Régional, le Conseil Général et la commune de Bazoches pour un coût de construction (plateau, parking et local) de 424 796 francs de l'époque.

Les premières années, la gestion était communale avec un abonnement annuel ou location à l'heure (20 francs).

En **1997**, il est créé une section Tennis dans l'association Fêtes et Loisirs avec des cours d'initiation pour les jeunes (40 inscrits pour 180 heures de cours).

Le 07 février **1998** l'association Tennis Club de Bazoches est déclarée en préfecture, permettant ainsi l'affiliation à la Fédération Française de Tennis.

Une convention, pour 10 ans renouvelables, est alors signée avec la commune pour l'utilisation et la gestion du court avec des modalités de fonctionnement.

De 1998 à 2005, plusieurs moniteurs se succèdent. En 2005 on comptait 67 d'adhérents.

Depuis **2005**, c'est M. Patrick Marinne qui s'occupe des cours d'initiation et de perfectionnement.

Horaires des cours

- Mercredi : 14h à 16h
- Samedi : 10h à 11h et 14h à 15h30
- Dimanche : 10h à 12h

Le club a fêté ses 25 ans en **2023**. A cette occasion, une soirée à la salle polyvalente a été organisée en mai.

L'effectif moyen est actuellement de 25 adhérents, répartis sur différents niveaux. Au total, depuis la création du club, il y a eu 960 adhérents.

Le bureau du Tennis :

- Bernard BEAUDET : Président
- Jean-Luc CHAPLOT : Secrétaire
- Robert LIOTARD : Trésorier

Cotisation annuelle 2023 / 2024

Tarif pour les Bazochois*	Avec cours	Sans cours
Adultes	143 €	70 €
Étudiants 18 à 21 ans	82 €	56 €
Jeunes - de 18 ans	72 €	46 €
Enfants de - de 6 ans	62 €	36 €

* Il existe un tarif pour les extérieurs

Réservation du cours

- Adhérent : 3€ l'heure
- Non adhérent : 7€
- réservation sur **www.tenup.fft.fr**

Contact

- tc.bazoches@fft.fr
- 06 81 95 46 86

RENCONTRE AVEC UN BAZOCHOIS

Julien Meigne

Repreneur du Café - Restaurant et

Annette Bezzolato

Pourquoi une reprise ?

J'étais chef de cuisine en restauration collective depuis plus de 15 ans. J'ai appris qu'Annette Bezzolato cherchait à vendre son établissement. Je me suis laissé le temps de la réflexion puis je me suis dit : pourquoi pas moi ? Et je me suis lancé.

Je suis très content aujourd'hui de pouvoir travailler à domicile. Je suis Bazochois depuis 2014, mais Bazochois de coeur depuis tout petit car, habitant La Tombe, j'ai fréquenté l'école de Bazoches.

Vous avez ouvert en septembre, comment se passe le démarrage ?

Annette a fermé au début de l'été 2023, après 30 ans d'exercice puisqu'elle avait démarré en mars 1993, avec son mari Philippe.

Nous avons ouvert le 11 septembre 2023, après avoir fait quelques travaux de rénovation intérieure (peinture, électricité...) et le temps de suivre quelques formations nécessaires pour la reprise.

Par ailleurs, j'attends du nouveau mobilier. Je souhaite garder la clientèle, mais aussi attirer de nouveaux clients et faire de cet endroit, un endroit accueillant, notamment pour les Bazochois.

Quelle offre du coté du restaurant proposez-vous ?

Je continue le bar, ainsi que la restauration traditionnelle : formule plat du jour, en complément de deux plats à la carte et de la tête de veau tous les jeudis.

Je souhaite développer l'offre en circuit court. Pour le moment, je propose des escargots de producteur.

Désormais, depuis décembre, je propose des pizzas à emporter et je vais compléter avec une prestation traiteur (dont location de vaisselle), et possibilité de privatisation du restaurant le week-end.

En complément, quels services ?

Je suis détaillant de la Française des jeux et débitant de tabac.

Je propose également les journaux (Le Parisien et l'Equipe) et le retrait d'argent pour les clients du Crédit Agricole (Point Vert).

Bientôt, je pourrais proposer l'offre de paiement de proximité pour régler impôts, amendes ou factures deservice public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) jusqu'à 300 €.

Horaires d'ouverture

- Bar : dès 6h du lundi au samedi midi
- Restaurant : du lundi au vendredi midi
- Pizzas à emporter : du mardi au samedi soir (18h à 21h)

Fête de la St-Jean

La traditionnelle fête de la St-Jean a eu lieu le **17 juin 2023** sur le terrain de l'Eolienne.

Cette grande soirée conviviale organisée par l'association Fêtes et Loisirs a rassemblé un public venu en nombre qui a pu se restaurer sur place avant les animations.

"Raffi" nous a fait le plaisir d'interpréter quelques grands tubes de variété française suivi du groupe "Klé-art" puis la soirée animée par "DJ Olive".

Agenda

- Noël des anciens : 14 décembre
- Noël des enfants : 17 décembre
- Vide grenier : 5 mai 2024
- Fete de la St-Jean : 15 juin 2024

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion du 105ème anniversaire de l'**armistice** qui a mis fin aux combats de la 1ère Guerre, un hommage a été rendu à tous les militaires morts pour la France.

Un après midi pour nos anciens

Nos anciens étaient conviés samedi **28 octobre 2023** pour un après-midi ludique et gourmand organisé par l'association Fêtes et Loisirs.

Au programme : crêpes et gaufres faites maison, cidre, café et quelques parties de belote, Rummikub pour les joueurs.

Merci aux participants !

CITOYENNETE

Déjections canines

Par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal sur le domaine public communal, sous peine de verbalisation.

Stationnement sur les trottoirs

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, des cyclistes ou d'autres véhicules, le stationnement sur les trottoir est interdit par le Code de la Route et est passible d'amende.

Fibre optique : raccordement ou problèmes sur le réseau

Pour faire raccorder votre logement, dans le cas d'une **construction neuve**, vous devez contacter XpFibre :

- xpfibre.com/particulier

Les travaux de raccordement des **points isolés**, c'est à dire tout foyer faisant partie d'un groupe de 5 habitations ou moins, éloigné de plus de 100 mètres du dernier point du réseau de branchement optique (PBO) et avec le raccordement au réseau électrique, sont prévus en 2025.

Dans le cas d'un **problème sur le réseau**, contacter votre opérateur.

Chemin rural du bois de Puteau

A l'initiative d'un habitant et en collaboration avec la commune, l'association Codever est intervenue bénévolement le samedi 14 octobre pour réouvrir un chemin rural débouchant entre le 2 et le 4 de la rue des Fossés nord.

Un prochain arrêté municipal interdira son utilisation aux engins motorisés, laissant tout loisir aux nombreux promeneurs bazochois d'en faire une utilisation régulière.

D'autres projets de réhabilitation sont à d'étude au niveau communal pour prendre le relais de l'association Codever.

- Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche ou si vous avez des idées d'autres types d'actions, faites vous connaître en mairie.

Croix de chemin

D'autres habitants du village ont entretenu 3 croix de chemin,

Symbole religieux et de tradition ancestrale, une vingtaine de croix datant du XIXe siècle sont présentes sur le territoire de la commune.

Flash infos décembre 2023. Responsable de publication : Jean-Luc Chaplot. Rédaction : C. Savourat, JL. Chaplot, L. Masson, B. Beaudet, C. Puydebois. Photos : C. Savourat, JL. Chaplot, L. Masson. Conception et mise en page : C. Savourat. Imprimerie Megatop.

Flash mai 2023.indd 8 11/12/2023 22:55:35